N°2

LE HAM

2ème semestre 2017 - Bulletin municipal

LE HAM SOUS LES PREMIÈRES NEIGES, PHOTO-MYSTÈRE : A VOUS DE TROUVER D'OU ELLE A ÉTÉ PRISE !

Bulletin édité à 250 exemplaires

Conception et rédaction : Diane Rouland

Relectures : Commission bulletin (Cécilia Cerredo, Yvette Vallée, Magalie Trillard), Arnaud Riteau, secrétaire

Crédit-photos : Mme Thomas (correspondante du Courrier de la Mayenne pour les classes 7), Dorian Barré (pour le Marché de Noël).

ÉDITO

Dans ce bulletin municipal vous retrouverez toutes les informations concernant le deuxième semestre 2017.

Le Conseil municipal a fait avancer de nombreux chantiers :

- au cimetière (stèle au jardin du Souvenir et carré militaire),

- à l'étang (chemin de débardage et reboisement). Je tiens d'ailleurs à remercier les bénévoles de l'association de randonnée de Villaines la Juhel qui ont permis de réhabiliter le sentier pédestre suite aux travaux.

- L'école a bénéficié de travaux de peinture réalisé par Jean-Louis Brindeau, d'électricité et de la pose d'un tableau numérique. Nos bambins peuvent donc progresser en toute sérénité.

Deux agents nous ont rejoints au 1er septembre : Stéphanie QUENTIN (services périscolaires) et TAP) et Arnaud RITEAU (secrétariat de Mairie).

Vous aurez en fin de bulletin, des nouvelles des associations œuvrant sur la commune, leurs bénévoles sont toujours aussi motivés et je vous invite à les rejoindre.

Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie des vœux le :

Samedi 6 janvier à 11H00 (à la salle socioculturelle).

Bonne année et bonne santé à toutes et tous. Que cette année 2018 vous apporte santé, bonheur et tout ce que vous pouvez souhaiter.

Diane ROULAND

Décoration faite par les enfants pendant les TAP

DÉCOUVREZ VOTRE MAGAZINE

COUVERTURE (Photo-mystère : prise à la 3è éolienne)

Édito / Sommaire / Travaux communaux. Page 2

VIE MUNICIPALE - Les principales décisions du Conseil Municipal Page 3

VIE COMMUNALE

A.L.S.H. ; Espace des arts ; Classes 7 Page 4

Mairie / Nouveaux habitants / Hamois à l'honneur / État civil Page 5

Fête communale Page 6

C.C.M.A. Page 7

VIE QUOTIDIENNE Page 8

Le défenseur des droits / La désertification médicale / La sécurité routière

VIE ASSOCIATIVE

France Alzheimer / Team Auto Sport Page 9

Génération Mouvement Club des Bruyères / Les 40 ans du Club Page 10

A.F.N. et Anciens combattants - Hommage à Eugène BOURGOIN Page 11

Comité des fêtes Page 12

Sporting Club Hamois / Société de chasse St Hubert / G.V.H. / C.U.M.A. / Gaule ribayenne Page 13

Amicale R.P.I. Page 14

ADMR Page 15

VERSO - Vos artisans et vos commerçants - Votre agenda - Vos numéros utiles

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Divers travaux ont été réalisés durant ce deuxième semestre 2017 :

<u>École :</u> peinture et tableau numérique installé dans la classe des CM. pour un montant de 3 325 euros.

<u>Cimetière :</u> Carré militaire et pose d'une stèle au Jardin du souvenir, pour un montant de 2 477 €.

<u>Voirie et fossés (réalisés par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs) :</u> La Voie communale 8 (du bourg vers Javron) et de Haut éclair

<u>Étang :</u> Chemin de débardage et reboisement pour un montant de 3 880 €.

<u>Achat de mobilier urbain :</u> (bancs, jardinières...) pour l'embellissement du bourg : 4 475 €.

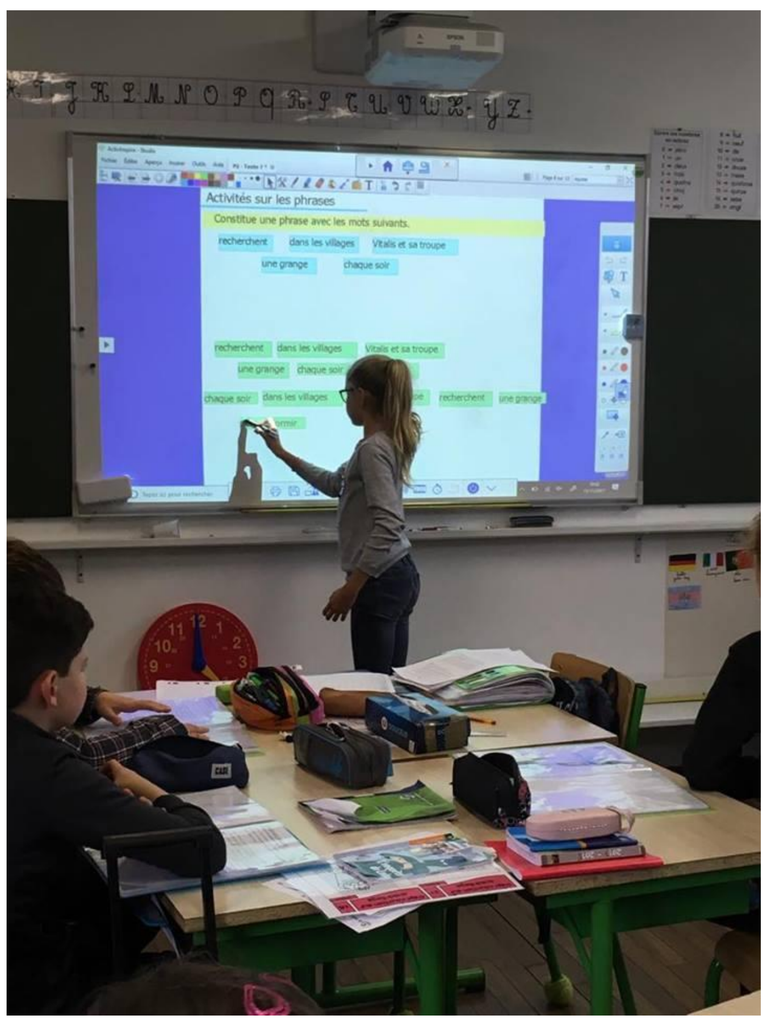

Tableau numérique dans la classe des CM.

Décoration faite par les enfants pendant les TAP

Carré militaire près du monuments aux morts pour deux soldats Jules (décédé en 1914, par blessure de guerre) et Jean-Marie DEROUET (décédé en 1918, de maladie), originaires de la Crétellière.

L'ARRÊT DE TRAVAIL de Mme BLANC a été acté et Mme RONCIN l'a remplacée durant son absence (CDD, 35 H 00)

ENQUÊTE PUBLIQUE La ferme des Lilas (Villaines) : Favorable 8 voix, Défavorable 1 voix, à bulletins secrets

VOIRIE - CHEMIN DES TERRIERS :

* L'enquête publique, diligentée par M. Roger PERRIER, a eu lieu du mercredi 4 au mercredi 18 octobre 2017.

* Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la cession de cette portion de chemin.

Le conseil autorise Mme le Maire ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

INFORMATIONS A LA POPULATION :

Les boucles de la Mayenne passeront le 2 juin 2018 dans le bourg.

La fibre optique nécessitera de numéroter chaque maison dans les lieux-dits.

EXPOSITIONS - ESPACE DES ARTS :

* Améliorer l'attractivité de la salle et organiser la communication en établissant un rétroplanning avant chaque exposition, il est souligné que Mme AUREGAN sera contacté vu qu'elle fait partie de la commission tourisme à la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et du Conseil Départemental de la Mayenne.

* Voir ce qui pourrait être fait avec les bénévoles qui organisent l'évènementiel « Arts' Valoir » (partenariat avec cette association regroupant des artistes du territoire de la C.C.M.A. et qui organise un rallye "art et patrimoine " une fois par an.).

* Mme Stéphanie Quentin, agent, s'occupera de la gestion.

* <u>LES CONDITIONS DE LOCATION :</u>

Gratuité de la salle (expo), vernissage à la charge de l'artiste.

Convention à passer.

Des artistes pourraient être logés au point lecture (weekend, vacances scolaires seulement) avec un tarif de nuité de 5€.

ACCESSIBILITE COMMERCIALE

Considérant la demande de Madame Nelly Gilet sur l'accessibilité extérieure de son commerce (pour les personnes à mobilité réduite), le conseil municipal décide :

* d'aménager l'accès extérieur au commerce ;

* de contacter les services du conseil départemental pour étudier différentes possibilité en respect de la réglementation.

* d'aménager sur le parking une place pour les personnes à mobilité réduite.

FINANCES : INDEMNITÉS / PRIMES DE FIN D'ANNÉE

Régisseur cartes de pêche (N. GILET): 110 €

Garde pêche étang de Bondi (V. LANOE) : 192 €.

Gardiennage église (C. FOUCOIN) : 131 € avec un net identique.

Gestion salle expo (C. Cerredo) : 150€

Au receveur du Trésor public (Mme DE GEUSER) 227,64 € brut.

Adjoint technique principal 1ère classe 35h: 1 036,93 € brut

Rédacteur principal de 1ère classe 35h : 691,30 € brut

Adjoint technique principal de 2ème classe, 35 h : 1 036,93 € brut

Adjoint administratif 35 h : 345,65 € brut

Adjoint d'animation 26,75h : 288,8 € brut

Adjoint technique 35h : 598,74 € brut

BILAN DE L'ETANG

Avec 3 945 euros de recettes pour 2 852,85 euros de dépenses le bilan de l'exercice 2017 est satisfaisant puisque excédentaire de 1092,15 euros. Il y a une différence constatée avec les années précédentes car à cause de la chaleur de cet été, il y a eu un lâcher de moins. Sur l'exercice a été vendu 28 cartes de pêches à l'année ainsi que 453 cartes à la journée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS C.C.M.A.

- Approbation des nouveaux statuts

- Approbation des rapports annuels d'activités :

Les différents rapports d'activités de l'exercice 2016, sont approuvés (prix et qualité du service public, déchets, eau potable, assainissement collectif et non collectif...). Ils sont consultables par tous en Mairie.

CONSEIL D'ECOLE

Considérant les effectifs 2017 (55 élèves) et 2018 (51 élèves), et le compte-rendu du Conseil d'école : - les cantines de novembre seront réparties en 2 fois 15 jours avec les mois d'octobre et de décembre, pour ne pas pénaliser les familles par des factures trop rapprochées.

Le conseil municipal continue de soutenir l'école en refusant de participer pour des enfants inscrits à l'extérieur du Regroupement Pédagogique Intercommunale (R.P.I.) (sauf cas de handicap) et espère que les jeunes couples qui viennent d'acheter et de s'installer sur la commune, inscriront leurs futurs enfants au R.P.I.

Une fermeture de classe pourrait être demandée par la Diction des Services académiques.

Le Conseil municipal a aussi décidé la fin des Temps d'Activités Périscolaires et le retour à la semaine de 4 jours, suivant ainsi le sondage effectué en juin dernier.

TRAVAUX ÉCOLE

prévus en juillet 2018 : 14 113.66 € T.T.C. (isolation, éclairage, toilettes accessibles aux personnes à mobilité reduite...).

Travaux effectués en partie par l'entreprise LAVALEUR CONCEPT'S HABITAT.

SUBVENTION : AUDACE 53

c'est une association citoyenne de défense des intérêts des usagers des services de santé publique du nord Mayenne. Elle intervient et lutte pour un égal accès aux soins pour tous, garanti par la Constitution du 27 octobre 1946 dans son préambule, et réaffirmé dans le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958. Adhérente à la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, elle est, à ce titre, reconnue comme représentative, et habilitée à défendre les intérêts des usagers partout où ils sont représentés.

AUDACE 53 entend se développer encore dans tout le nord-Mayenne et agir pour le maintien et la qualité des services au Centre Hospitalier du Nord-Mayenne, la présence d'un réseau de santé de proximité, l'existence de structures d'accueil pour les personnes, âgées ou non, en perte d'autonomie.

L'assemblée accorde : (favorable : 7 voix pour donner , contre : 1 voix et abstention : 1 voix) 50€ à cette association.

L'Accueil de Loisirs a été délocalisé à Villaines

Photo souvenir de l'A.L.S.H. de cet été

Courant juillet, l'A.L.S.H. a ouvert ses portes et accueilli les enfants du R.P.I. Le Ham-Loupfougères. Au vu de l'effectif réduit, ils ont été transférés sur Villaines La Juhel pour faciliter notamment la restauration. Mme Blanc a ainsi effectué son premier remplacement hors commune et assuré les repas pour 70 à 80 enfants sur Villaines la Juhel.

Les enfants sortent enrichis de cette expérience car ils ont pu se faire de nouveaux amis et surtout avoir des activités bien adaptées à leur tranche d'äge.

La garderie a été assurée dans la commune du Ham, par conséquent les enfants ont été transportés en minibus par les animateurs.

Cette mutualisation permet de réduire les coûts de fonctionnement tout en assurant un service publique de proximité. Pour 2018, l'opération pourrait être renouvelée s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions dans notre Accueil de Loisirs.

DES BENEVOLES ONT ORGANISÉ LES CLASSES 7

Les moins de 1an, 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans, 70 ans... se sont retrouvés un samedi soir pour un repas.

Une partie des classes 7 s'est retrouvé au café Gilet.

L'Espaces des Arts vous présente : Isabelle DANSIN et le Marché de créateurs

ISABELLE DANSIN

Mme Dansin est peintre et graveur, son exposition à l'Espace des Arts s'est passée sur 2 weekend à la mi-septembre.

Le vernissage de son exposition a eu lieu le 15 septembre 2017, en présence d'une trentaine de personnes, et de la presse.

Oeuvres de Mme Dansin

Le Marché de créateurs a eu lieu le 15 août 2017, avec 8 exposants à l'Espace des Arts, pendant le vide-grenier.

Une exposition de vieilles photos a été faite à cette occasion par Mme JEANNEAU.

MAIRIE

5 rue de la grotte 5350 LE HAM

Tél. : 02-43-03-97-07

.....

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 18 h 00
Jeudi 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi Matin sur Rendez-vous -
14 h 00 à 17 h 00
Samedi 9 h 00 à 12 h 00

Permanences

Diane ROULAND, Maire : Vendredi et samedi

Michaël FORTIN, 1er adjoint - finances, bâtiments : Vendredi après-midi

Sébastien RAGOT , 2ème adjoint - affaires scolaires, jeunes : samedi matin

René TERTRE, 3ème adjoint : Mardi matin

.....

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

M. et Mme Prud'homme - Huet au 6 rue du Pont d'Aisne

M. Ludovic Roberge à la Hélière

M. et Mme Sénéchal à la Lande

Mme Luce et M. Roussel, les Terriers

M. Quentin Sassier, la Foucaudière

M. Bernaudeau et Mme Larcher, lotissement du Mont du Saule

M. Tessier et Mme Viette, 4 rue du lavoir

Photo en bas à droite : Le Maire a félicité les diplomées du Brevet des collèges : Lolita BLANC, Marion LAVALEUR et Elodie THEBAULT.

Photo ci dessous : école, Mairie

HAMOIS à L'HONNEUR

LE PRESIDENT DU MARATHON, ÉRIC FOUCAULT ET AGNÈS HEBERT

Depuis l'accident survenu le 18 octobre 2015, à 1 km de l'arrivée du marathon de Vannes, sa vie a changé : Éric Foucault, 52 ans, prenait le départ de son 17e marathon; peu avant l'arrivée, il trébuche sur un plateau ralentisseur. Il s'est alors fait le coup du lapin et se brise les cervicales.

Il passera alors trois semaines à l'hôpital de Pontchaillou puis un an en centre de rééducation : «Je me souviendrai toujours de ma première séance. J'ai demandé à la kiné si j'allais pouvoir remarcher. Elle m'a répondu qu'elle pensait que j'y arriverais... Mais à ma sortie, elle m'a dit qu'elle avait commis une faute professionnelle ce jour-là et qu'elle n'aurait pas dû me le dire ».

Éric finira pourtant par y arriver ! Entouré par sa famille et amis et à force de volonté ainsi que d'un travail acharné. "Il faut toujours garder un objectif en tête, se dire que c'est possible et ne jamais baisser les bras". Il avait 4 objectifs, 2 sont déjà atteints : remarcher et faire de la moto ! Il souhaite arriver à retravailler et retourner chercher un dossard pour participer à une course voire handisport.

Tous les jours, il continue de s'entrainer pour y parvenir. Au mois d'octobre 2017, il était l'invité d'honneur du marathon de Vannes. Les organisateurs, avec qui il est resté en bonne relation, ont souhaité qu'il donne le départ; il en a profité pour finir son dernier kilomètre, qui lui manquait, avec ses béquilles. "Un moment fort en émotion" dit-il...

Son mantra reste : "devant le handicap, il ne faut jamais baisser les bras et il faut toujours garder espoir".

Aurélie et François

Émilie et Jerôme

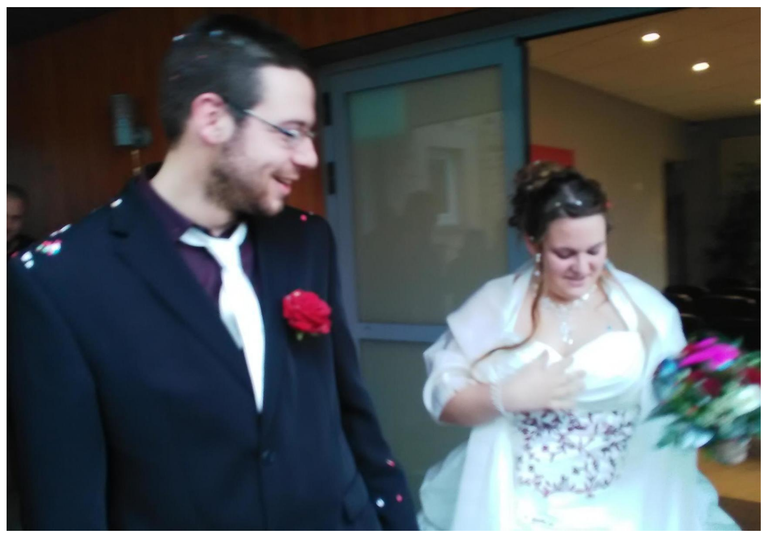

Charlène et Clément

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés cette année :

* Thérèse BRUNET, le 26 juin.

* Fernand JEANNEAU, le 2 août.

* Michel CARON, le 16 septembre.

* Eugène BOURGOIN, le 9 octobre. Ils sont nés cette année :

* Louison GAUDOUT, le 14 août.

*Maïronn BERNAUDEAU, le 22 octobre.

Ils se sont mariés cette année :

* Aurélie LAIGLE François LIGEON, le 8 juillet à Couesmes Vaucé.

* Emilie TRANAIN et Jérôme RE NARD, le 12 août à Changé.

* Clément ROUSSEL et Charlène LUCE, le 23 décembre au Ham.

La fête communale du 15 août 2017 et sa course cycliste

LE PODIUM EN PRÉSENCE DE GÉRARD DUJARRIER, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,

JEAN-LUC GOMBERT VICE-PRESIDENT C.C.M.A.

Organisée par le Comité des fêtes, la fête communale est un moment convivial qui n'existeraient pas sans les bénévoles. Ils oeuvrent sans relache pendant plusieurs jours pour qu'elle existe.

Le Conseil municipal tient à remercier tous les bénévoles du Comité des fêtes, ceux qui viennent donner un coup de main à cette manifestation, y compris les commisssaires de course qui s'investissent tous les ans pour assurer la sécurité des coureurs :

Joël LEFEUVRE, Christian VALLEE, Daniel LEPLARD, Eric FOUCAULT, Joël LEBLANC, Olivier THEBAULT, Gilbert THEBAULT, Nicolas DEMAS, Christian LAVALEUR, Claude RONCIN, Michaël FORTIN, jérôme RONCIN, Christian GARNIER, Sébastien RAGOT, Vincent LANOE, Ludovic ROBIEUX, Alain JEANNEAU.

Le vide-grenier a eu une participation record cette année avec 120 exposants. Plusieurs rues été occupées : place de l'église, rue principale, rue du château et rue du Mont.

La course cycliste (1ère, 2ème, 3ème catégorie et juniors) et la soirée ont bien fonctionné. Elle a attiré un public très nombreux cette année.

"Je ne suis jamais venu voir cette course mais je reviendrai car c'est impressionnant de voir des coureurs connus sur un circuit de cette qualité" confiait un spectateur.

Cécilia Cerredo et Jeannine JEANNEAU, pour la commune, ont organisé le Marché de Créateurs, avec 8 exposants ainsi qu'une exposition de photos anciennes à l'ESPACE des ARTS)

LA SOIRÉE DU 14 AOÜT A ÉTÉ ANIMÉE PAR JEAN PIÉPIÉ

LE DÉPART (RUE DE LA GROTTE)

UNE COURSE TRÈS ANIMÉE

ARRIVÉE DE SIMON VERGER

LE PODIUM

Réputée difficile,la course fait 105 km pour 15 tours. Elle emprunte la route départementale 219 puis les VC n° 6 et 8.

Le peloton est en général d'un très bon niveau et la difficulté inhérent au dénivelé, la rendent spectaculaire !

PALMARES DE LA COURSE 2017 :

1 - Simon VERGER (Team Bricquebec Cotentin)

2 - Cédric DELAPLACE (à 30'')

3 - Justin MOTTIER

4 - Rodolphe MARIE

5 - Enric LEBARS

Du coté de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (C.C.M.A.)

Depuis septembre, le Relais d'Assistants Maternels, service libre et gratuit, est re-nommé Relais de la Petite-enfance.

Ce changement de nom annonce des nouveautés au sein du service intercommunal : une nouvelle animatrice, une nouvelle rentrée, de nouveaux lieux d'informations, de nouvelles animations… Toute l'année, Aurélie Lacaine, animatrice Petite-enfance à la CCMA, invite les parents et professionnels de la petite-enfance à se renseigner sur les différents modes de garde, sur les contrats de travail d'assistants maternels, à échanger sur leurs pratiques et expériences et à jouer avec les enfants de moins de 3 ans.

Aurélie Lacaine met en lien les parents et les professionnels. « Le territoire a une offre très variée en matière de garde d'enfants : accueils collectifs, assistants maternels, maison d'assistants maternels… J'accompagne les parents pour trouver une solution adaptée à leurs besoins » indique t'elle. Elle renseigne aussi les parents et assistants maternels sur les droits et devoirs de chacun et les accompagne dans les démarches liées aux contrats de travail. « L'objectif n'est pas de juger les pratiques mais d'informer sur la loi. Si les parents et les assistants maternels définissent ensemble dès le début les modalités du contrat, de nombreux conflits sont évités.» La seconde mission d'Aurélie consiste à accueillir les assistants maternels (et exceptionnellement les parents) lors d'animations appelées « Matin'éveil » (moments propices aux rencontres et échanges avec d'autres professionnels qui offrent aussi un espace de jeu et d'éveil adaptés aux enfants). « Je peux également organiser des formations ou des soirées sur un sujet spécifique si les professionnels me le demandent.» conclut votre nouvelle interlocutrice «petite-enfance».

VITRINES TACTILES : Touchez, Trouvez !

Cet été, la Communauté de Communes a installé trois vitrines tactiles sur le territoire (à l'Office de Tourisme du Mont des Avaloirs de Villaines-la-Juhel, à la médiathèque intercommunale de Saint-Pierre-des-Nids et à la Maison des associations de Pré-en-Pail-Saint-Samson). L'Office de Tourisme du Mont des Avaloirs est le premier du département à être équipé de cet outil. Il a pour souci de répondre aux demandes des touristes, notamment en matière de numérique.

AUTONOME - Les avantages d'une voiture, la liberté en plus

La Communauté de Communes met à disposition des habitants deux véhicules électriques en autopartage nommés AUTONOME. Essayez-les à Pré-en-Pail-Saint-Samson et à Villaines-la-Juhel. Face au déficit des transports collectifs sur le territoire, ce nouveau service est un moyen d'améliorer la mobilité des habitants.

Comment cela marche ?

Je m'inscris ! Rendez-vous sur la plateforme en ligne « Clem' » : http://mont-des-avaloirs.clem.mobi/autopartage Créez un compte et payez votre abonnement en ligne. Celui-ci est de 4€/mois. Il ne vous sera débité qu'en cas d'utilisation du véhicule dans le mois.

Je réserve ! Empruntez un véhicule du lundi au vendredi pour : - une journée, soit 8€ - une demi-journée, soit 5€

Le PLUI valant SCOT

Élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal valant Schéma de Cohérence Territoriale - Définissons ensemble un projet urbain de territoire.

Il s'agit d'un document qui définit le projet global d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. Il déterminera entre autres les zones constructibles, la hauteur maximale des constructions, les prescriptions relatives à leur aspect, etc. A l'adoption du PLUI, toute personne souhaitant entreprendre des travaux sur le territoire de la CCMA trouvera dans celui-ci les règles à suivre.

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) est un document d'aménagement des services, des équipements… Du territoire intercommunal.

Le PLUI, UN DOCUMENT SIMPLIFIÉ AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA C.C.M.A. !

Il tiendra compte de l'identité des communes tout en favorisant des projets intercommunaux tels que le développement économique, la modernisation de l'offre de logement …

La réalisation de ce document est concertée: chaque conseil municipal apporte la définition des perspectives de sa commune et formule ses observations et demandes. Le 17 décembre 2015, les élus ont défini en Conseil de Communauté l'objectif suivant : augmenter la population à l'horizon 2030 de 17 000 habitants à 20 0000.

COMMENT M'INFORMER ET PARTICIPER AU PLUI ?

Habitants, associations locales et usagers du territoire, prenez part à l'élaboration du PLUI. Tenez-vous informé de l'évolution du projet dans les magazines communaux, intercommunaux et la presse locale. Rendez-vous sur le site internet de la CCMA pour consulter les délibérations et participer au forum de discussion destiné à nourrir le débat : échangez-y entre administrés ou adressez-vous directement aux élus et professionnels au service du projet. Il vous est également possible de vous rendre en mairie ou au siège de la CCMA pour formuler vos remarques sur les registres de concertation du public. Chacun peut y indiquer ses observations qu'il habite, travaille ou visite le territoire. Enfin, impliquez-vous en assistant aux diverses réunions publiques et tables rondes qui auront lieu durant l'élaboration du PLUI, de 2017 à 2019.

DES HABITANTS INVESTIS

Près de 80 personnes ont déjà pu prendre part aux 3 tables rondes de septembre / octobre 2017. La participation citoyenne est venue apporter aux élus et techniciens, une certaine vision du territoire, de ses richesses et de son avenir.

LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT

Le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants, son adjointe, ont pour mission de défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant.

Qui peut saisir le Défenseur des droits en matière de droits de l'enfant ?

- un enfant, un jeune de moins de 18 ans ou bénéficiant d'un contrat jeune majeur ;
- son représentant légal ;
- un membre de sa famille ;
- un service médical ou social (médecin, infirmière, éducateur, assistante sociale...) ;
- une association de défense des droits de l'enfant.

DIX DROITS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

1. Le droit à l'égalité pour chaque enfant, quels que soient son sexe, son origine ou celle de ses parents
2. Le droit de vivre en famille
3. Le droit pour l'enfant handicapé d'être aidé à vivre avec les autres et d'être le plus autonome possible
4. Le droit au meilleur état de santé possible
5. Le droit à l'éducation et aux loisirs
6. Le droit d'avoir une identité : un nom, un prénom, une nationalité
7. Le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence et de ne pas être exploité
8. Le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent
9. Le droit à la protection de sa vie privée
10. Le droit à une justice adaptée à son âge

Les textes de référence

- Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)
- Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

« Mon fils est harcelé au centre de loisirs : que puis-je faire ? »

QUE PEUT FAIRE LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

Enquêter

Le Défenseur des droits dispose de larges pouvoirs d'enquête. Il peut :

- demander la communication de toute pièce ou information utile ;
- auditionner les réclamants, témoins ou personnes mises en cause ;
- procéder à des vérifications sur place dans des locaux publics et privés.

Proposer un règlement à l'amiable

Le Défenseur des droits privilégie le dialogue et la médiation pour résoudre les litiges dont il est saisi, mais il peut utiliser des pouvoirs plus contraignants tels que la mise en demeure ou l'injonction.

Formuler des recommandations

Présenter ses observations devant les juridictions

Demander des poursuites disciplinaires

Formuler des propositions de réformes

Le Défenseur des droits peut préconiser des changements de pratiques et formuler des propositions de réformes.

La saisine du Défenseur des droits n'interrompt et ne suspend ni les délais de prescription des actions civiles, administratives ou pénales, ni ceux des recours administratifs ou contentieux.

Le Défenseur des droits ne peut remettre en cause une décision de justice.

« Des photos de mes enfants ont été diffusées sans mon autorisation »

« Je ne trouve pas d'école capable de prendre en charge mon enfant handicapé »

« La cantine refuse d'accueillir mon fils à cause de ses allergies alimentaires »

« Je divorce et ma fille veut rencontrer le juge pour lui parler »

« Pour la première fois depuis deux ans, j'ai pu parler à une personne qui a compris mon désarroi. »

Christian C., Maine-et-Loire (source : TF1 news)

Un automobiliste continue, quatre ans après avoir vendu son véhicule, de recevoir des contraventions pour infraction au Code de la Route. Sur intervention en urgence du Défenseur des droits, le garde des Sceaux et la ministre du Budget ont régularisé la situation de Christian C. sous 48 heures.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉFENSEUR DES DROITS

Faire respecter vos droits

defenseurdesdroits.fr

Message de la Sécurité routière :

Objectif « aucune victime » en 2018.

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70. 18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.

Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire nationale, la mortalité routière est en hausse. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des nouveaux comportements. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents. Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés.

TOUS ENSEMBLE CONTRE LA

DÉSERTIFICATION MÉDICALE !

En France, 8% de la population vivait dans une commune sous-dotée en médecins généralistes. Chaque habitant aurait accès à moins de 2.5 consultations par an, à 20 minutes en voiture. La proportion de médecins généralistes de plus de 60 ans dans ces zones y est plus élevée qu'ailleurs (Source : Ministère des affaires sociales et de la santé-DREES- étude sur les déserts médicaux-2017)

Les docteurs Sallard de Javron-les-Chapelles et Lorin de Villaines ont proposé une pétition et d'une lettre ouverte à la ministre de la Santé Agnès Buzyn et au Premier ministre Edouard Philippe.

Il devient très compliqué de se faire soigner sur le territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (C.C.M.A) : TROP PEU DE MÉDECINS et cela ne va pas s'améliorer !

7 médecins exerçaient à temps complet en 2011, seulement 3 resteront en 2018 et 2 en 2020.

Les jeunes médecins ne sont pas attirés par la médecine rurale. Il devient difficile d'avoir un rendez-vous avec un spécialiste dans un délai raisonnable.

Les élus locaux se sont déjà saisis de ce dossier :

- des aides départementales pour les stagiaires et pour l'installation existent.

- des maisons médicales sont faites pour permettre d'exercer sans être isolés (Villaines la Juhel, Pré en Pail et bientôt Saint Pierre des Nids),

- des logements sont mis à disposition à des prix défiants toute concurrence !

Sans réelles volonté politique et réglementaire nationale, il paraît difficile de faire plus !

Alors aurons-nous un jour, des médecins pour nous soigner ?

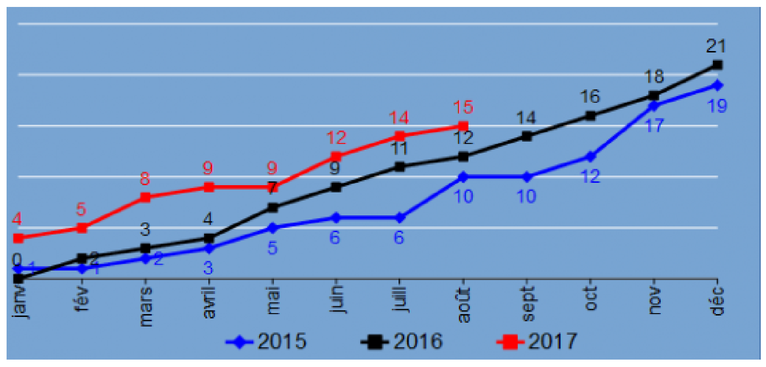

Nombre de tués sur les routes mayennaises

France Alzheimer 53

Missions : Soutenir les personnes malades et leurs proches,

Informer l'opinion et les pouvoirs publics,

Contribuer à la recherche,

Former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles.

Actions de notre association : Toutes nos actions sont gratuites pour les participants.

Personnes malades : Ateliers.

Aidants : Accueil et écoute avec des permanences à Mayenne, Laval et Château Gontier, relaxation, formations, groupes de paroles, de pairs, conférences d'informations.

Couple aidant-aidé : permanences, café mémoire, après-midi Halte relais, Action de convivialité, aide financière.

www.france.alzheimer53.fr France Alzheimer Mayenne - 15, Carrefour aux Toiles 53000 - LAVAL - TEL. 02 43 69 06 88 -

francealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Team Auto Sport

222 GRANDIN ALEXANDRA - PEUGEOT 205 - MOTEUR 306 S16 - CATEGORIE T4-P2

111 BODEY ERIC - PEUGEOT 306 - MOTEUR 306 S1 - CATEGORIE T4-P2 CLUB : ASAM DU LAUNAY et TESA

CHAMPIONNAT MAYENNAIS et BRETON catégorie T4-P2 : voiture de tourisme ou propulsion avec moteur de 1700 à 2000 cm3. Courses avec jusqu'à 35 pilotes par catégorie. Courses sur circuit technique ou rapide d'environ 1km, 100% terre.

Championnats départementaux de 10 à 15 courses, qualifications pour la finale nationale qui à lieu 1 fois par an – Courses hors département. Une course se déroule sur un week-end le samedi : contrôles administratifs et techniques ; et le dimanche : essais chrono , manches, finales. Diverses catégories : kart 2 cv , kart open , buggy, voitures de tourismes et voitures proto.

C'est une passion, qui nous motive pour toujours faire mieux. Nous nous sommes fixés pour objectif dès le début d'avoir des voitures correctes, des mécaniques fiables. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide, pour nous donner un petit coup de pouce, que ce soit matériel, financier ou autre… En échange, nous nous engageons à vous faire de la publicité sur les voitures, à la radio, dans les journaux, sur notre stand… Et à vous faire un reçu, pour cette somme déductible des impôts. Vous serez également les bienvenus lors de nos courses. Si vous souhaitez contribuer à cette aventure sportive et familiale vous pouvez nous contacter au 06.19.78.22.62 ou par mail à : al.grandin@laposte.net

Sportivement, Alexandra et Eric.

GÉNÉRATION MOUVEMENT CLUB DES BRUYÈRES

A ce jour, notre club compte 53 adhérents.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année :

Germaine GARRY (janvier 2017),

Thérèse BRUNET (juin 2017),

Michel CARON (septembre 2017)

et Eugène BOURGOIN (octobre 2017) notre président dévoué et à l'écoute de tous nos adhérents.

Nous pensons aussi à nos adhérents hospitalisés.

Les dates à retenir sont à la fin du bulletin municipal.

Nous remercions la commune pour sa subvention et la mise à disposition de la salle du Conseil municipal.

Le club des Bruyères vous offre ses meilleurs voeux pour l'année 2018.

Le bureau.

Les 40 ans du Club des Bruyères

LE REPAS DU MOIS D'AOÛT

Création du club le 01 septembre 1977, il fallait donner un nom à ce club qui se situait dans une commune où les bruyères étaient en grand nombre, alors tout naturellement s'imposa le nom : Club des Bruyères.

<u>Les présidents élus depuis la création du club :</u>

1977 : Edouard LERICHOMME 1979 : Gustave LECOQ 1990 : Marcel DELAURIERE 2002 : Eugène BOURGOIN

Depuis sa création, le club a pour objectifs de faire partager des moments conviviaux, d'entraide, afin de rompre l'isolement.

Un grand merci à nos quatre présidents, et à tous ceux et celles qui ont oeuvré à la bonne marche de ce club si cher à toutes et tous.

Nous espèrons accueillir de nouveaux adhérents, dès à présent nous vous invitons à nous rejoindre. Tous les mercredis après-midi nous nous retrouvons à la salle du Conseil municipal de la Mairie pour jouer aux cartes et à divers jeux de société dans la bonne humeur et la convivialité.

En cours d'année des sorties d'une journée sont également proposées.

Le bureau.

A.F.N. ET ANCIENS COMBATTANTS

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Nous avons une pensée pour notre cama rade Eugène BOURGOIN, porte-drapeaux et trésorier qui nous a quitté le 9 octobre 2017.

Les anciens combattants remercient très sincèrement les enfants et les hamois(es) de les accompagner lors des commémorations.

Un grand merci à la commune pour la subvention accordée.

Bonne année et bonne santé à tous.

LE BUREAU

Pour les dates de commémorations, merci de regarder en fin de bulletin.

Contact : Daniel LEPLARD, le Grand R LE HAM, tél. 02-43-03-97-18

Vice - président : André BÉASSE, Trésorière : Gilberte BOURGOIN, Secrétaire : André JANVIER.

HAMOIS A L'HONNEUR : EUGÈNE BOURGOIN

ANDRÉ LANOE, DANIEL LEPLARD, ancien et nouveaux Présidents A.F.N.,

EUGÈNE BOURGOIN LORS DE SA REMISE DE MÉDAILLE

PAR CHRISTIAN VALLÉE, ancien Maire

L'année 2017 se termine dans la tristesse pour le club des Bruyères, Eugène notre président nous a quitté. Nous avons tous et toutes été bouleversés et peinés.

Depuis 2002, il assurait parfaitement la présidence, toujours disponible, à l'écoute de chacun, accueillant, vigilant, attentif toujours avec humilité.

Il consacrait du temps pour rendre visite aux anciens et aux malades afin de leur apporter du réconfort, et ce, avec discrétion.

Ne comptant pas ses heures pour participer aux concours de belote dans les clubs voisins, qui en retour viennent participer aux concours que le Club des Bruyères organise. Le voeu d'Eugène était l'avenir et la continuité du club.

Avec tous les membres du club, nous disons merci à Eugène pour ce temps passé au service des autres et pour tous les bons souvenirs.

LE BUREAU

Au nom du Conseil municipal, je tiens ici à saluer le dévouement et l'implication d'Eugène BOURGOIN qui a assuré les fonctions de Président de Génération Mouvement Club des Bruyères, trésorier et porte-drapeaux des A.F.N. et anciens combattants.

Les bénévoles sont des gens de valeur qui méritent un grand témoignage de gratitude.

Ce sont des gens d'exception qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, ont décidé de consacrer une partie de leur temps aux autres.

Eugène était de ceux-là.

Toujours présent dès que quelqu'un avait besoin de lui, il nous manquera.

Diane Rouland

Le Comité des fêtes de Le Ham

Le Marché de Noël s'est bien déroulé avec dégustation d'huîtres (6 € l'assiette) ; spectacle de Noël (gratuit), avec le clown magicien Nono ;

et surtout l'arrivée du Père Noël ! Comme d'habitude il y avait aussi le

Marché alimentaire, et la buvette.

Je tiens à remercier toute l'équipe du Comité des Fêtes, le conseil municipal ainsi que toutes les personnes et sponsors qui ont contribué à la bonne réalisation des événements réalisés cette année tels que notre course cycliste ainsi que notre vide grenier qui a vu une participation record.

Tout cela contribue à l'animation de notre village.

L'équipe du Comité des Fêtes et moi même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nicolas DEMAS

Contact : Nicolas DEMAS, Vieux Cour, Le Ham, président, tél. : 02-43-03-62-01 ou 06-69-99-12-98

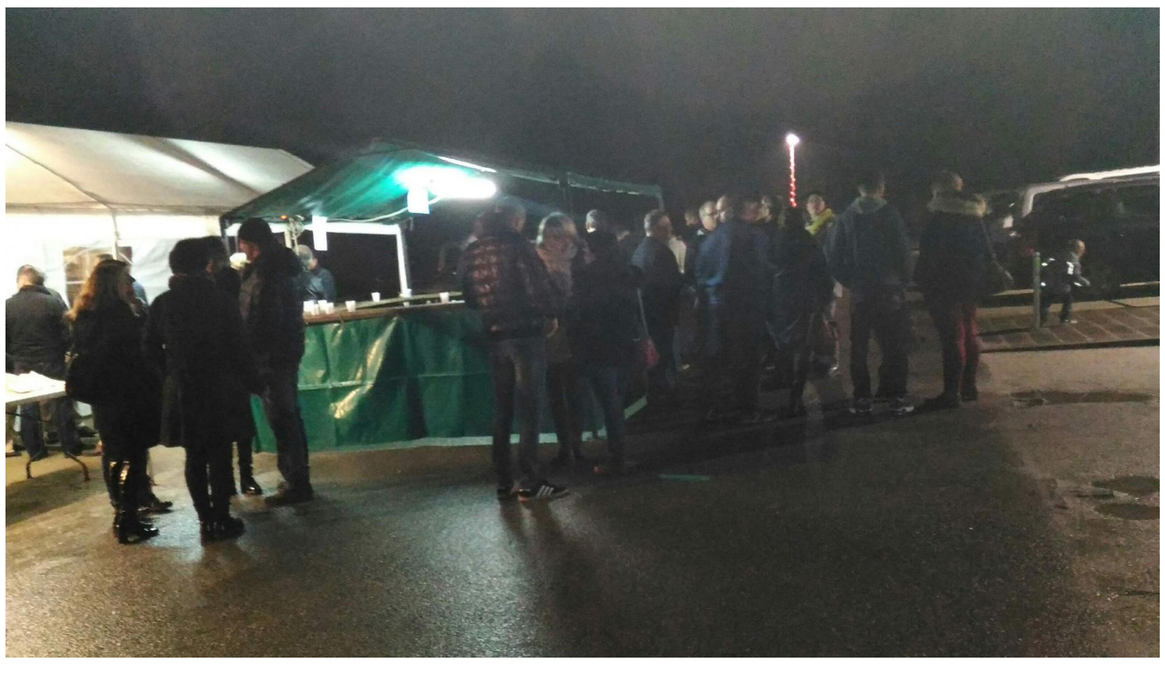

Gymnatique Volontaire Hamoise (G.V.H.)

Nous avons repris la gym le jeudi 7 septembre 2017. Au 1er janvier 2018, nous passerons le cap des 34 ans, déjà...

19 licenciés se retrouvent tous les jeudis à 20 H 30 à la salle socio culturelle, dans une ambiance conviviale pour faire de la musculation, du cardio, des étirements et en fin de séance, un retour au calme avec une musique de relaxation pour détendre le corps et l'esprit.

Le prix de la licence reste inchangé à 30 euros.

Du 1er mai au 31 août, nous remplaçons la gym par des randonnées pédestres tous les mardis à 20 heures sur le lieu de départ pour une distance de 8 à 12 kms. La participation moyenne, pour la saison dernière, était de 21. Ces randos sont gratuites et ouvertes à tous.

Bonne année.

Pour plus d'information, s'adresser à Michel BARBIER : 02-43-03-30-17.

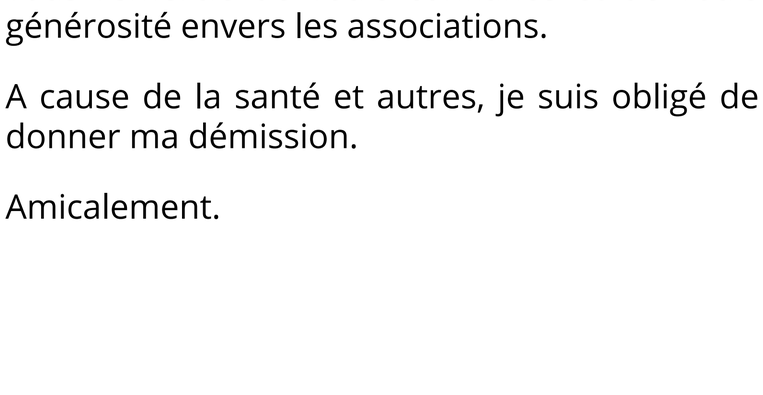

Entente Javron/ Neuilly/S.C.H Le Ham. U7, U9

G.D.O.N. La Gaule ribayenne

Le 7 décembre 2017,

Maurice BOUVRY, Président du G.D.O.N., Président de la Gaule ribayenne ,

vous remercie de votre confiance et de votre générosité envers les associations.

A cause de la santé et autres, je suis obligé de donner ma démission.

Amicalement.

Le Sporting Chub Hamois

Entente Javron/ Neuilly/S.C.H Le Ham. U13

Cette nouvelle saison a redémarré avec quelques changements au niveau du club :

- Tout d'abord, Patrick Blanc a laissé la présidence à Nicolas Fouassier.

- La nouveauté cette année (très importante pour l'avenir du club) est l'entente avec le club de Javron-Neuilly concernant les jeunes. Cette alliance entre ces 2 clubs est une expérience très positive tant sur le plan sportif que sur le plan humain. Que cela continue ! (Voir photos)

Pour les équipes seniors :

* L'équipe A évolue en 2ème division (les résultats sont moyens mais l' équipe reste soudée et c'est bien là le principal).

* L'équipe B est descendue en 4ème Div. (Elle joue le haut de tableau et l'ambiance dans le vestiaire est au beau fixe).

* Et enfin une équipe vétéran qui est sûre de ne pas monter ou de descendre !

Le SC Le Ham c'est 97 licenciés dont 34 jeunes et 20 dirigeants et on peut en être fier pour une petite bourgade de 412 âmes (selon le recensement en 2014).

Le SC Le Ham tenait à remercier les sponsors qui s'associent à la vie du club et les fidèles supporters présents au bord des terrains tous les samedis et dimanches.

Enfin le Sporting Club Hamois vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2018.

Contact : Nicolas FOUASSIER, président, tél. 06-84-15-86-61

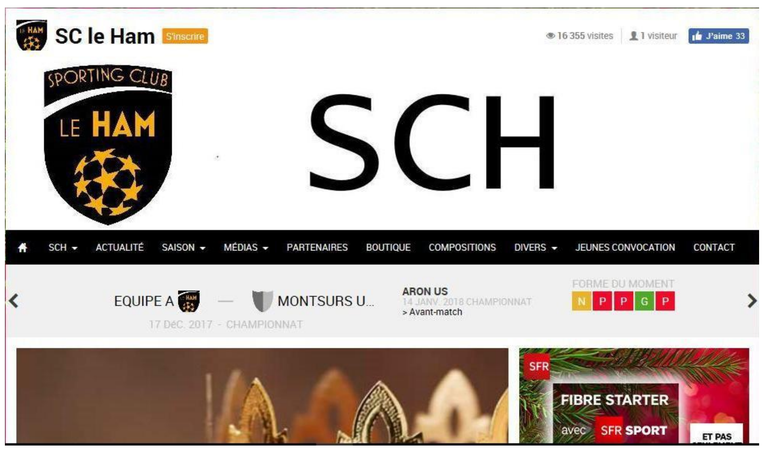

NOUVEAU SITE INTERNET :

http://sc-le-ham.footeo.com/

Entente Javron/ Neuilly/S.C.H Le Ham. U11

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (C.U.M.A.)

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole vous présente ses meilleurs voeux pour 2018.

Le Bureau

Président : Charlie MAURICE, Tél. : 06-86-98-72-66

Vice-président : Fabien BARBIER,

Trésorier : Nicolas THEBAULT,

Trésorier-adjoint : Eric VALLEE,

Secrétaire : Swann PERRIER,

Membres : Daniel DOUILLET, Stéphane BLANCHE, Cédric GAUDINIERE, Jean-Noël ROULAND

Société de chasse Saint Hubert

La saison de chasse n'étant pas terminée nous pouvons cependant donner un aperçu de cette saison 2017-2018. Notre effectif est en légère progression avec 38 adhérents. Nos finances sont saines.

En ce qui concerne le gibier :

- les chevreuils sont abondants,

- les sangliers passent et repassent, mais s'arrêtent peu,

- pour le lièvre, un bracelet a été attiribué à chaque chasseur.

- Les perdrix rouges sont présentes un peu partout sur le territoire de la société. Quelques couvées ont été vues, sans doute du à nos lâchers.

- Les oiseaux de passage -pigeons, bécasse- attendent le froid.

- Les renards sont en légère augmentation.

Bonne fin de saison à tous.

Meilleurs voeux.

LE BUREAU

Contact : Claude RONCIN, Saint Louis, LE HAM, Tél. : 06-33-22-65-49

Amicale du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) Le Ham / Loupfougères

NOS ACTIVITÉS ET NOS MANIFESTATIONS :

GOUTERS dans les Ecoles :

L'Amicale doit faire face à un renouvellement continuel de ses membres. Pour faire connaissance avec les nouveaux parents, leur présenter les activités de l'Amicale et les inviter à devenir membre, des goûters ont été confectionnés par les membres de l'Amicale et les enfants de l'école, puis distribués le Vendredi 10 Novembre à la sortie des Classes. A 15h30 au Ham, avec possibilité de participer à l'activité « Pétanque » mise en place actuellement par les enseignants avec les écoliers du Ham. Et à 16h30, à Loupfougères, avec des ateliers ludiques mis en place par l'enseignant.

VENTE DE CHOCOLATS :

L'Amicale organise tous les ans une vente de Chocolats à l'occasion des Fêtes de Fin d'année. Les élèves sont sollicités pour participer activement à cette vente auprès de leur famille, amis, voisins…

SOIRÉE LOTO :

Le prochain LOTO de l'Amicale aura lieu le SAMEDI 03 FEVRIER 2018. Une partie « spéciale enfants » sera organisé avec un gros lot adapté aux enfants.

SOIRÉE GRILL :

La Soirée Grill se déroulera le SAMEDI 16 JUIN 2018. Comme l'année dernière, il sera proposé des « repas à emporter » pour les personnes qui le souhaitent. Les fonds récoltés lors de toutes nos manifestations, permettent de financer : les déplacements en car des élèves des 2 écoles, les classes de découverte ou transplantées.

Les enseignants des 2 écoles collaborent avec les membres de l'Amicale pour la mise en place, l'amélioration et l'évolution de nos activités et sont force de proposition pour de nouvelles idées qu'ils émettent et qui sont étudiées lors de nos réunions.

COMPOSITION DU BUREAU 2017 - 2018 :

Présidente : Nikita SAVARY, Vieux cour, Le HAm, Tél. : 06-19-58-90-89

Vice-présidente : Mélanie LAUNAY

Trésorière : Karine RAGOT

Secrétaire : Caroline FESTOC Secrétaire-Adjointe : Graziella BARRE

MEMBRES :

Annie CAMUS POTTIER – Florent THIBAULT – Pauline VERAQUIN - Martine SERRAND - Magalie TRILLARD – Christelle GARNIER – Nelly BOULAY – Pascal MERET – Caroline PINSON – Patrice PEZARD – Christelle LHUISSIER.

L'Amicale vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'Année 2018.

ADMR
la référence du service à la personne

Association de services à domicile
pour tous à côté de chez vous

De gauche à droite :

Une équipe dynamique de bénévoles dans votre association !

L'équipe est actuellement composée de

Mme PERRIER Raymonde La Présidente,
Mme LERICHOMME, Responsable Aides Domicile
Mme CHAUMONT, Responsable des dossiers
Mme BOUTELOUP, Responsable Famille
Mme MORIN, Trésorière

Désormais, sur Le Ham, vous dépendez de l'association ADMR de Villaines-la-Juhel :
rue Gervaiseau (Place du souvenir)
53700 Villaines-la-Juhel
02 43 03 45 04
villaines.admr53@wanadoo.fr

Au Ham, facilitez-vous la vie avec l'ADMR !

Entretien du domicile
Ménage, repassage ...

Garde d'enfants
Chercher les enfants à la sortie des classes, les aider à faire leurs devoirs, préparer leurs repas...

Aide à la personne, maintien au domicile
Aide dans les gestes du quotidien : aide au lever et coucher, à la toilette...
Aide pour les actes de la vie sociale : courses, rendez-vous, sorties ...
Téléassistance FILIEN

50% de réduction ou crédit d'impôt
Selon loi de finance en vigueur

CESU préfinancé accepté

Des services pour tous : célibataire ou famille, actif ou retraité... en pleine santé, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en période de convalescence...
Des aides financières possibles : APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfant... nous vous accompagnons dans les démarches administratives : 50 % de réduction d'impôts ou crédit d'impôts.

Acteur de proximité, social et solidaire !
A Villaines-la-Juhel et alentours, c'est une équipe de professionnels qui interviennent à domicile et de bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité.
Notre engagement au quotidien : écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.

Vous aussi, vous pouvez devenir bénévole ! Des missions variées et adaptées à vos disponibilités.

Attention changement se prestataire : ADMR de Villaines la Juhel et non plus du Horps.

VOS ARTISANS ET COMMERCANTS

SUR LA COMMUNE

.....

Café restaurant tabac Nelly Gilet

5 rue principale - Tél 02-43-03-97-06

.....

Emmanuel Douillet

Plâtre, carrelage, menuiserie, faïence...

La Héronnière, Tél.: 02-43-00-70-23

.....

Lavaleur Christian

Entrepreneur agricole

Le Chêne Buin, Tél : 02-43-03-98-63

.....

Lavaleur Concept's Habitat

Fabrication de cuisine, conseil en architecture intérieure

3, Bellevue, Tél.: 02-43-03-97-26

.....

SA Salin Agriculture 53

Concessionnaire DEUTZ FAHR

Mécanique agricole

2, Bellevue, Tél.: 02-43-03-97-76

.....

Vente porcs aux détail

Jean-Marie BARBIER

Millepertuis, Tél.: 09-62-37-88-75

.....

Richard Nicolas Travaux Publics

Les Haies

06-03-64-03-40

VOTRE AGENDA

JANVIER

Samedi 6 - Voeux du Conseil Municipal, 11H00 (salle socioculturelle)

Galette du Sporting Club Hamois 20H30 (salle socioculturelle).

Mercredi 17 **-** Assemblée générale et galette de Génération mouvement Club des Bruyères

FEVRIER

Samedi 3 - Loto de l'amicale laïque, salle socioculturelle

Samedi 10 - Moules - frites du Comité des fêtes

MARS

Samedi 3 - Repas de la C.C.A.S. (pour plus de 65 ans). Participation de 5 €.

Vendredi 16 - Louverné journée du rire pour le Club des Bruyères

AVRIL

Samedis 2, 14 et 28 - Lâchers de truites, étang de Bondi

Mercredi 25 - Concours de belote (Club des Bruyères)

MAI

Mardi 8 - Commémoration (11H30 Mairie)

Samedi 12 et 26 - Lâchers de truites, étang de Bondi

Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 - Tournoi de football du S.C.H.

JUIN

Samedi 9 et 23 - Lâchers de truites, étang de Bondi

Samedi 16 - Soirée grill amicale laïque (salle socioculturelle)

JUILLET

Samedi 7 - Lâcher de truites, étang de Bondi

Mardi 10 - Repas du Club des Bruyères

AOÛT

14 et 15 août - Fête communale organisée par le Comité des fêtes

OCTOBRE

Mardi 23 - Concours de belote (Club des Bruyères)

Samedi 13 - Soirée dansante du Sporting Club Hamois.

NOVEMBRE

Dimanche 11 - Commémoration (11H30 Mairie)

DECEMBRE

Vendredi 21 - Marché de Noël

VOS NUMÉROS UTILES

Mairie

02-43-03-97-07

mairie.leham@wanadoo.fr

(5 rue de la Grotte 53250 LE HAM)

Services communaux :

Salle socioculturelle : 02-43-03-99-58

École primaire : 02-43-03-94-77

Garderie : 02-43-04-29-29

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

(déchets, assainissement, logements, urbanisme, voirie, culture, RAM, A.L.S.H enfance et jeunesse, sports (équipements), développement économique, environnement et développement durable, eau potable, tourisme).

1 rue de la Corniche de Pail 53 140 Pré en

Pail, tél. : 02-43-30-11-11

accueil@cc-montdesavaloirs.fr

http://www.cc-montdesavaloirs.fr/

Numéros d'urgence

15 SAMU (Service d'Aide Médicale

d'Urgence)

17 Police ou gendarmerie

18 Pompiers

112 Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)

Aide à domicile

Mme MALNUIT, «la Rousselière», tél.:

02-43-03-33-89

Assistante maternelle

Mme THÉBAULT «Les Gouhonnières», tél. :

02-43-03-91-30

Service garde eau (astreinte)

Villaines la Juhel : 02-08-10-28-34

ou Le Horps : 02-43-03-94-71 contactez :

Patrick BLANC 06-07-94-31-87